Pourquoi jeûner ?

Le jeûne nous permet de mieux connaître ce qui nous habite, nos désirs les plus profonds, et de creuser notre faim de Dieu et de sa parole. C'est une privation volontaire de ce qui nous rassasie : nourriture, mais aussi tabac, alcool, écrans… tout ce qui met notre vie sous la tyrannie de l'habitude et du besoin. Geste de pénitence, je jeûne est aussi un geste de solidarité avec les pauvres et une invitation au partage.

Le renouveau de la prière, l'insistance sur le partage et l'entraînement à la maîtrise de soi nous invitent à la joie. Toutes les démarches du Carême chrétien sont vécues dans une atmosphère de simplicité et de joyeuse espérance, afin de nous ouvrir au Seigneur Ressuscité qui apporte la lumière et le salut.

D'après le site de l'Eglise catholique en France

Quelle est la proposition ?

Ce jeûne consiste à se nourrir d'un pain complet de 500 g par jour et à boire en quantité (eau et infusions). Chaque soir à 20h est proposé un temps de prière communautaire et réception du pain.

Qui peut l'entreprendre ?

▪Toute personne en bon état de santé (hors grossesse et allaitement) et ne souffrant pas d'un manque de poids. Les personnes sous traitement, et celles qui seraient hésitantes, voudront bien consulter leur médecin traitant pour savoir si un jeûne est envisageable et comment suivre leur traitement durant cette période.

▪Les mineurs, de plus de 16 ans, doivent impérativement joindre une autorisation parentale à leur bulletin d'inscription.

Déroulement des six jours

Du dimanche 22 mars 2020 à 20h
au samedi 28 mars 2020 à 20h

Eglise Sainte-Thérèse

➢**Dimanche 22 mars à 20h**
Lancement du jeûne, temps de prière, tisane et réception du pain.

➢**Du lundi 23 au vendredi 27 mars**
de **20h** à **20h30, tous les soirs :**

- **Temps de prière** de **20h** à **20h30**
- **Tisane**
- **Réception du pain complet de 500g**

qui servira pour se nourrir jusqu'au lendemain soir, avec de l'eau (à boire en quantité).

➢**Samedi 28 mars à 20h :** rupture du jeûne avec louange et action de grâce.
Puis **buffet sucré, salé,** simple et chaleureux, alimenté par les participants.

✶Participation aux frais : 25€ (achat du pain).

Un mail de confirmation vous sera envoyé à réception de votre inscription.

Bulletin d'inscription au jeûne paroissial

À détacher et à renvoyer au secrétariat paroissial
4 place Sainte-Marie 78400 Chatou

Inscription avant le mercredi 18 mars 2020

Un bulletin par personne

NOM : _____

Prénom : _____

Mail :_____

Téléphone :___ / ___ / ___ / ___ / ___

Date de naissance :__ __ /__ __ / __ __

☐Ci-joint un chèque de 25 € à l'ordre de « Paroisse de Chatou » pour l'achat du pain.

Je me suis assuré(e) que cette pratique du jeûne est compatible avec mon état de santé et je m'engage à y participer sous mon entière responsabilité.

Date et signature

⚠ Si je suis mineur(e) de plus de 16 ans, je joins impérativement une lettre d'autorisation parentale.

La prière et l'amour du prochain sont les deux ailes du jeûne sans lesquelles il ne peut décoller.

Saint Augustin

Témoignages
des jeûnes précédents

« Que tous ceux qui hésitent à manger du pain et boire de l'eau pendant une semaine, n'hésitent plus. Cela permet de comprendre que le pain quotidien c'est le Seigneur. Merci Seigneur »

« Je me suis senti porté par cette Communauté priante et solidaire. J'ai trouvé l'apaisement »

« Une très belle semaine passée en Communauté, à louer et adorer le Seigneur. Physiquement, sans aucun problème. Une belle expérience à vivre avec le Seigneur ».

« Ce jeûne nous paraissait impossible à vivre au départ ! Finalement, c'était chaque jour plus facile et ceci grâce à l'adoration ! Merci Seigneur ! »

« N'ayez pas peur ! Le Seigneur sait toujours nous surprendre ; il nous attend là où nous ne nous y attendons pas, la difficulté n'est jamais là où l'on pense. C'est une découverte de soi que nous propose le Seigneur ».

« Formidable expérience. Au-delà du jeûne, moment intense de prière et de partage qui nous ont fait prendre toute la dimension du Carême ».

www.paroisse-chatou.fr

Chatou
Paroisse catholique

Jeûner et prier en paroisse 6 jours

Du dimanche 22 mars
au samedi 28 mars 2020